

un édifiant spectacle que celui offert par la foi, la piété et l'attachement des habitants de Saint-Symphorien à l'égard de leur précieuse relique de la sainte croix.

Un vœu, que nous désirerions vivement voir se réaliser serait l'attribution spéciale à cette relique, sous le vocable de la croix, d'une des nombreuses chapelles de l'église.

Mais revenons aux événements qui suivirent, au XV^e siècle, l'achèvement de l'œuvre du cardinal Girard. Vers la fin de ce siècle, nous trouvons le nom du roi de France, Louis XI, mêlé à notre histoire locale, dans une fondation par laquelle ce prince attribuait au chapitre de Notre-Dame de Fourvière les rentes et gardes de Saint-Symphorien : il est certain que nos rois possédèrent jusqu'à cette époque, à Saint-Symphorien, des revenus plus ou moins considérables. Dans une chapelle, au fond de la nef gauche, un écusson d'azur, placé à la clef de voûte, portait trois fleurs de lys d'or ; cet écusson a disparu malheureusement sous le badigeon de ces dernières années.

Les exemples de générosité laissés par le cardinal Girard ne tardèrent pas à porter leurs fruits. A des dates très-rapprochées les unes des autres, nous trouvons de nombreuses fondations en faveur de l'Eglise, provenant des familles notables du pays : les Charpin, les Rambert, les Court se distinguent surtout par leurs largesses ; de sorte que bientôt la société des prêtres qui desservaient l'église fut dotée de revenus suffisants. Ce fut alors que cette Société reçut de l'autorité compétente des statuts ou règlements qui devaient lui assurer la stabilité et la durée d'une institution considérable.

L'abbé R.

(A continuer.)